

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 6 juin 2025	N° 2025-278

Convocation du 28 mai 2025

Aujourd'hui vendredi 6 juin 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Géraldine AMOUROUX à M. Christophe DUPRAT

Mme Christine BONNEFOY à M. Jacques MANGON

M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Delphine JAMET à M. Jean-Baptiste THONY

Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE

M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY

Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL

M. Nicolas PEREIRA à M. Fabien ROBERT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 6 juin 2025	Délibération
	ADG Direction des bâtiments Direction ressources ADG DB	N° 2025-278

**LORMONT - Mise en Etat Correct (MEC) de l'école Pagnol et de la maternelle Leroy -
co-maîtrise d'ouvrage et transfert de l'équipement entre Bordeaux Métropole et la
ville de Lormont - Décision - Autorisation**

Monsieur Eric CABRILLAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La délibération n°2019-544 du 27 septembre 2019 du Conseil de Métropole "Politique métropolitaine relative aux groupes scolaires métropolitains et communaux" a fixé les modalités de "Mise en État Correct" (MEC) des équipements scolaires anciens qui sont encore propriété de Bordeaux Métropole et celles du transfert à la ville de la pleine propriété de ces équipements scolaires à la fin de ces travaux.

L'école élémentaire Pagnol, ainsi que la maternelle Leroy à Lormont datent toutes les deux de 1973. À la demande de la Ville, et en application de la délibération 2019-544, la Mise en État Correct de ces deux écoles a été engagée dans le cadre d'une opération commune, visant à créer une synergie entre ces deux projets. La finalité de l'opération est d'aboutir à un nouveau groupe scolaire Pagnol, dont la livraison est prévue pour septembre 2025. À l'issue de cette livraison, cette école sera transférée dans le patrimoine de la Ville de Lormont. L'école Leroy sera pour sa part désaffectée, en vue d'être démolie.

La convention ci-annexée, validée et également délibérée par la ville, présente les conditions de réalisation de cette opération.

Son financement est pris en charge pour l'essentiel par Bordeaux Métropole dans le cadre du financement des Mises en Etat Correct des anciennes écoles. Le montant de l'opération est estimé à 11, 613 M€ Toutes Dépenses Confondues (coût opération Toutes Taxes Comprise) à valeur décembre 2023, soit 9 677 500 Hors Taxes opération. Ce coût sera ajusté aux coûts réels une fois l'opération réalisée, le solde étant prévu au décompte définitif.

La ville finance une part de travaux relevant de prestations complémentaires hors référentiel métropolitain, en particulier une extension de la capacité de l'école initiale de + 2 classes et divers aménagements spécifiques (zone parking, ajout d'eau chaude pour les lave-mains, climatisation de la salle polyvalente et de la salle de motricité, etc.) Ces prestations représentent 12,04% du coût HT opération, soit un montant estimatif établi à **1 165 267 € nets de taxes**. Ce montant est établi après déduction de l'aide de Bordeaux Métropole prévue par le Règlement d'Intervention (« dispositif RI ») pour l'extension de capacité d'une école communale, à hauteur de 50% des coûts (le montant de l'aide déduite est de 979 667 € nets de taxes).

Cela étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

